

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 01494

Numéro SIREN : 433 868 361

Nom ou dénomination : HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE FOCH

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 14036

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE FOCH
18 avenue Foch
59000 Lille

RECEPISSE DE DÉPOT D'ACTES

Dénomination : HOLDING IMMOBILIÈRE DU
SQUARE FOCH

Numéro RCS : 433 868 361

Numéro Gestion : 2000B01494

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 18 avenue Foch
59000 Lille

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 14/05/2019

1 - Décision : Changement de président

2 - Type d'acte : Lettre de nomination

Date de l'acte : 01/07/2019

1 - Décision : Nomination de directeur général

Ce dépôt reçu au greffe le 17/07/2019 a été enregistré par le greffier soussigné le 06/08/2019 sous le numéro 2019R014036 (2019 29940).

Délivré à Lille Métropole le 6 août 2019

Le Greffier,

**Extrait du Procès-verbal de décisions collectives des Actionnaires
de la société Holding Immobilière du Square Foch
prises sous forme d'acte signé par les Actionnaires
en date du 14 mai 2019**

~~Copie certifiée conforme
à l'original
Lille le 15 juillet 2019~~

Les soussignés,

- PROCIVIS NORD, société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'acquisition à la propriété, à capital variable, immatriculée sous le numéro 457 510 360 RCS LILLE Métropole, dont le siège est 18 avenue Foch 59000 LILLE, Actionnaire propriétaire de 1 955 100 actions, représentée par son Directeur Général, Monsieur Philippe PINTIAUX,

- PROCIVIS IMMOBILIER, société anonyme au capital de 53 118 716 euros, immatriculée sous le numéro 391 779 196 RCS PARIS, dont le siège est 87 quai Panhard et Levassor 75013 PARIS, actionnaire propriétaire de 102 900 actions, représentée par Monsieur Philippe PETIOT,

Seuls Actionnaires de la société HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE FOCH, société par actions simplifiée au capital de 31 899 000 €, immatriculée sous le numéro 433 868 361 RCS LILLE Métropole, dont le siège est 18 avenue Foch 59000 LILLE,

Après avoir rappelé et exposé que :

- aux termes de l'article 15, 2 des statuts de la société, d'une part, les décisions collectives des Actionnaires ont pour objet les décisions qui leur sont expressément réservées par la loi et les statuts, notamment celles concernant la nomination, révocation, rémunération éventuelle du Président, d'autre part, les décisions collectives des Actionnaires peuvent être prises par acte signé par tous les Actionnaires,

- les Actionnaires ont été régulièrement informés de la démission du Président,

Sont convenus de prendre unanimement les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

Les Actionnaires décident de prendre acte de la démission par Monsieur Jackie LECOINTE de ses fonctions de président de la société Holding Immobilière du Square Foch, avec effet au 30 juin 2019 à minuit. Monsieur Jackie LECOINTE bénéficiant d'un véhicule de société, les Actionnaires décident de le lui remettre en tant qu'avantage en nature. Ce véhicule aura une valeur nette comptable de 17 250,02 € dans les comptes de la société au 30 juin 2019.

DEUXIÈME DECISION

Les Actionnaires décident de prendre acte de la démission par Monsieur Jackie LECOINTE de ses fonctions de membre du Conseil d'Orientation et de Stratégie de la société, avec effet au 30 juin 2019 à minuit.

TROISIÈME DECISION

Les Actionnaires décident de nommer, à effet du 1^{er} juillet 2019 et jusqu'au 31 décembre 2019, Monsieur Philippe PINTIAUX, demeurant 15 chemin du Mayeur 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, aux fonctions de Président de la société.

Monsieur Philippe PINTIAUX, qui accepte les fonctions qui lui sont confiées, déclare n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat et est investi en qualité de Président des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, avec pouvoir de délégation partielle. En conséquence, Monsieur Philippe PINTIAUX déclare que son mandat de Directeur Général de la société prendra fin le 30 juin 2019 à minuit.

QUATRIÈME DECISION

Les Actionnaires décident de nommer, à effet du 1^{er} juillet 2019, Monsieur Philippe PINTIAUX, membre du Conseil d'Orientation et de Stratégie de la société, en remplacement de Monsieur Jackie LECOINTE, pour la durée restant à courir des fonctions de ce dernier, soit jusqu'au 30 juin 2020.

CINQUIÈME DECISION

Les Actionnaires confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme de la présente décision à l'effet d'accomplir toute formalité prévue par la législation ou la réglementation en vigueur.

.../...

Certifié conforme

Le Directeur Général



Monsieur Ludovic MONTAUDON
18, Avenue Foch

59000 LILLE

Lille, le 1er juillet 2019

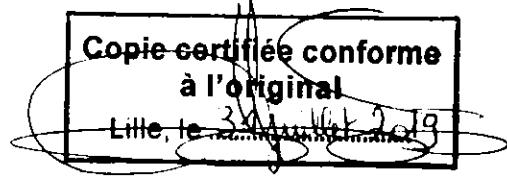
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confier, à compter de ce jour, la fonction de Directeur Général de la société HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE FOCH, pour une durée expirant au 31 décembre 2019.

Conformément à l'article 12 des statuts de la société, vous disposerez des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et pour représenter celle-ci, avec faculté de subdélégation partielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Philippe RINTIAUX



Monsieur Ludovic MONTAUDON
18, Avenue Foch
59000 LILLE

HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE
FOCH
Monsieur Philippe PINTIAUX
18, Avenue Foch
59000 LILLE

Lille, le 1er juillet 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accepter, par la présente, le mandat de Directeur Général de la société HOLDING IMMOBILIÈRE DU SQUARE FOCH que vous venez de me confier ce jour, ce dont je vous remercie.

Je vous confirme, à toutes fin utiles, que je ne suis atteint par aucune incompatibilité, limitation ou interdiction susceptible de m'empêcher d'exercer cette fonction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Ludovic MONTAUDON